Status of Women Canada

1991-92 Estimates

Part III

Expenditure Plan

91-03454/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1991

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1992-III-65
ISBN 0-660-56363-0

1991-92 Estimates

Part III

Status of Women Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document, and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that form the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by Details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents as well as to aid in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

SPENDING AUTHORITIES **PAGE**

A. Authorities for 1991-92 4
B. Use of 1989-90 Authorities 5

SECTION I
PROGRAM OVERVIEW

A. Plans for 1991-92 and Recent Performance 6

1. Highlights 6
2. Summary of Financial Requirements 7
3. Review of Financial Performance 8

B. Background 8

1. Introduction 8
2. Mandate 9
3. Program Objective 9
4. Program Description 9
5. Program Organization for Delivery (1991-1992) 10

C. Planning Perspective 12

1. External Factors Influencing the Program 12
2. New Initiatives and Update on Previously Reported Initiatives 12

D. Program Effectiveness 20

E. Performance Information and Resource Justification 20

SECTION II
SUPPLEMENTARY INFORMATION

1. Profile of Program Resources 21
2. Personnel Requirements 22
3. Net Cost of Program 23
4. Topical Index 24

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92 -- Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1991-92 Main Estimates	1990-91 Main Estimates
	Status of Women - Office of the Co-ordinator		
40	Program expenditures	3,585	3,652
(S)	Contributions to employee benefit plans	399	348
	Total Agency	3,984	4,000

Votes - Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1991-92 Main Estimates
40	Status of Women - Program expenditures	3,585,000

Program by Activities

(thousands of dollars)

	1991-92 Main Estimates				1990-91 Main Estimates
	Authorized person-years*	Budgetary Operating	Capital	Total	
Office of the Co-ordinator	50	3,948	36	3,984	4,000
1990-91 Authorized person-years	46				

Note: See figure 6, page 22, for additional information on person-years.

B. Use of 1989-90 Authorities -- Volume II of the Public Accounts

Vote (dollars)	Total		
	Main Estimates	Available for Use	Actual Use
Budgetary - Status of Women Office of the Co-ordinator			
40 Program expenditures	3,302,000	3,346,525	3,344,360
(S) Contribution to employee benefit plans	306,000	306,000	306,000
Total Program - Budgetary	**3,608,000**	**3,652,525**	**3,650,360**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92 and Recent Performance

1. Highlights

- Violence against women is a priority issue which Status of Women Canada will address through work at federal-provincial/ territorial levels of government, as well as through collaboration with other key federal government departments. (see page 17)

- Status of Women Canada, in collaboration with the Departments of: Industry, Science and Technology; Indian and Northern Affairs; and Employment and Immigration Canada, has established mechanisms (1990-91) and will administer the funding (1991-92) to assist in the implementation of the Plan of Action for Aboriginal Women and Economic Development. (see page 13)

- Women in the Justice System: Further to its participation in the development of the federal government response to the Task Force Report on Federally Sentenced Women, entitled "Creating Choices", (1990-91), Status of Women Canada will work with the Department of Justice, and with its provincial and territorial counterparts to promote gender equality in the justice system. (see page 16)

- Status of Women Canada will work with Employment and Immigration Canada in preparation for the 1991 Legislative Review of the "Employment Equity Act". (see page 13)

- Third Commonwealth Meeting of Ministers Responsible for Women's Affairs, Ottawa, October 9-12, 1990: Status of Women Canada successfully co-ordinated and organized this event, in collaboration with the Commonwealth Secretariat and key federal departments. (see page 19)

2. Summary of Financial Requirements

Funding requirements for Status of Women Canada, Office of the Co-ordinator (SWC) for both the Estimates and the current fiscal year are presented in Figure 1.

Figure 1: Financial Requirements

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Change
Status of Women, Office of the Co-ordinator	3,984	4,456	(472)
Person-years*:			
Controlled by T.B.	50	51	(1)
Others	4	4	
Total Person-years	54	55	(1)

* See figure 6, page 22, for additional information on person-years.

Explanation of change: The financial requirements for 1991-92 are 10.6% or $472,000 and 1 person-year less than the 1990-91 forecast. This reduction is due to:

	$
• Accounting changes related to Federal Sales Tax	(34,000)
• Reduction due to completion of the Third Commonwealth meeting of Ministers Responsible for Women's Affairs	(438,000)
	(472,000)

Explanation of 1990-91 Forecast: The 1990-91 forecast (which is based on information available as of 8 January 1991, is $456,000 or 11.4% higher than the 1990-91 Main Estimates of $4 million (See Spending Authorities page 4) due to:

	$
• 5 person-years and related costs due to increased work-loads (Supplementary Estimates B)	208,000
• Phase I Office Automation - planning, training, equipment procurement (Supplementary Estimates B)	308,000
• Government-wide budget reductions	(60,000)
	456,000

3. Review of Financial Performance

Figure 2: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90		
	Actual	Main Estimates	Change
Status of Women, Office of the Co-ordinator	3,650	3,608	42
Person-years*:			
Controlled by T.B.	46	46	
Others	4	4	
Total Person-years	50	50	

* See figure 6, page 22, for additional information on person-years.

Explanation of Change: The 1989-90 actual expenditures were $42,000 or 1.2% more than the Main Estimates due to salary shortfalls (made up by Treasury Board Vote 5 for "Government Contingencies").

B. Background

1. Introduction

The 1970 landmark report of the Royal Commission on the Status of Women in Canada signalled official government interest in the subject, pin-pointed a whole spectrum of issues that needed to be addressed and provided recommendations towards the goal of women's equality. The 1971 appointment of the first federal Minister Responsible for the Status of Women demonstrated the government's commitment to action. The Minister's mandate was to promote equal opportunities for women and to follow through on the Royal Commission's recommendations.

Over time, the commitment to change grew, as did the government's understanding of what needed to be done to make change possible. In 1976, the Minister was made responsible for ensuring that the concerns of women were integrated into the overall government planning and decision-making process. This approach, which still forms the cornerstone of the federal strategy for the advancement of women, led to the creation of Status of Women Canada, a federal agency providing expertise and strategic advice to the Minister and to federal government departments on issues affecting women. This was a first step in the establishment of a national machinery for the advancement of women.

The agency should not be confused with other federal organizations relevant to women, including the following:

- the Canadian Advisory Council on the Status of Women, is an independent organization funded by the federal government, with a mandate to advise the federal government on issues, interest and concern to women in Canada, and to bring these matters to the attention of the public;

- the Women's Bureau of the Department of Labour, carries out research and develops policies relative to the impact of the Canada Labour Code on women in the labour force; and

- the Women's Program of the Department of Secretary of State, is responsible for administering the funding available to non-government women's organizations working towards the achievement of women's equality, at the national, regional and local levels.

2. Mandate

The legal mandate for Status of Women Canada is provided by Order in Council 1976-779 and the Appropriations Act 1976-77.

3. Program Objective

The objective of Status of Women Canada is to promote equal opportunities for women in all spheres of Canadian life.

4. Program Description

Status of Women Canada works to ensure that the goal of women's equality is integrated in all federal government legislation, policies, programs and initiatives.

Effective action to promote the advancement of women requires the development of collaborative relationships among federal departments, provincial and territorial governments, as well as the cooperation of non-governmental organizations, industry, educational and health authorities, and local governments. Status of Women Canada works to build a partnership with these groups.

The role of Status of Women Canada in this partnership is that of a catalyst. Status of Women Canada delivers no programs of its own; it works to influence the activities of all other federal government departments. Often, Status of Women Canada is the starting point for new initiatives that benefit women, which are then developed and delivered by other departments. It tracks the progress of legislation, policies, and programs;

recommends changes; ensures that government decisions have a positive impact on women; organizes meetings and conferences; and keeps issues moving forward on the public agenda.

Status of Women Canada reviews federal legislation, policies and programs, for their impact on women. This policy analysis applies to initiatives of a general nature, as well as those designed specifically for women, because policies and programs can affect women differently than men, given the differences in life expectancy, socio-economic status, health concerns and employment patterns.

As well as acting directly to influence federal government decision-making, Status of Women Canada works with the governments of the provinces and territories to address issues such as violence against women, women in the justice system, and the special needs of aboriginal women. Status of Women Canada also monitors developments in the provinces and territories, and chairs intergovernmental committees that coordinate provincial, territorial and federal efforts on behalf of women. In addition, the Minister Responsible for the Status of Women and senior officials meet with women's groups from across the country to discuss government policy initiatives.

Status of Women Canada also plays an international role, representing Canada at meetings of organizations such as the United Nations Commission on the Status of Women, the Commonwealth, the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), and the Inter-American Commission on the Status of Women (CIM) of the Organization of American States (OAS).

5. Program Organization for Delivery (1991-1992)

Organization Structure: Status of Women Canada carries out its mandate and program objectives through 49 person-years in addition to 5 person-years assigned to the Minister's Office (2 departmental and 3 exempt staff). The Agency's organizational structure and resource allocation are described below and summarized in Figure 3.

- The **Executive**, is composed of the Co-ordinator, the Deputy Co-ordinator and four support staff, and is responsible for overall direction to the Agency;

- The **Policy Analysis and Development Directorate**, working with 15 person-years, is composed of the Director, four senior policy analysts, seven policy analysts and three support staff. The role of the Directorate is the systematic analysis and review of existing or proposed federal government policies, legislation and programs with regard to their impact on women and the strategic planning for moving policy forward in cooperation with other federal departments;

- The **Intergovernmental and Non-governmental Relations Directorate**, has 6 person-years. Its role is to coordinate and liaise with provincial/territorial governments as well as international organizations in the development of policy affecting women. The Directorate also works with non-governmental organizations and women's groups, academics, and other groups concerned with women's issues;

- The **Communications Directorate** with a complement of 11 person-years is divided into three major components: the Communications Services, Public Environmental Analysis, and the Correspondence Units. The role of the directorate is to provide information to women, women's groups and the general public, on government priorities and programs and on issues of interest to women;

- The **Corporate Systems and Services Directorate** with a complement of 11 person-years, supports the program activities of SWC and is responsible for developing, implementing and coordinating financial, personnel, information management, and administrative services including computerization and office automation for the agency. The work also involves advising on the development and accountability of agency resources.

Figure 3: Distribution of 1991-92 Resources by Organizational Component

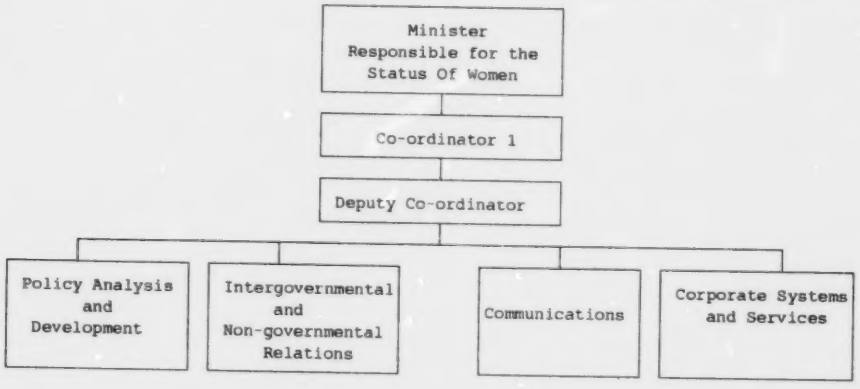

(thousands of dollars)	930	720	675	691	968	Total 3,984
Person-Years	15	6	11	11	11	54

1 Includes resources for the Minister's Office, Co-ordinator, Deputy Co-ordinator and Exempt Staff

C. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

A wide-ranging and complex set of factors combine to impact on the legal, social and economic status of women in Canada. As well, a number of largely unpredictable circumstances influence the planning process of the agency. The following provide some typical examples:

- **Changing Government Priorities:** Because of the number, scope and complexity of the issues involved and the fact that responsibility for addressing women's concerns is shared by a large number of federal departments, the agency must be able to react quickly to new or changing government priorities. Among the factors which may affect the agency's work are changing economic, legal, social and political conditions.

- **Federal/Provincial/Territorial Relations:** Many issues on the federal government's agenda require Federal-Provincial/Territorial cooperation. As a result, decisions taken by Ministers in Federal-Provincial/Territorial meetings and those taken at First Ministers' Conferences have an impact on the agency's work. Examples include work on the issue of violence against women, occupational integration, education and training for women, and the integration of work and family responsibilities.

- **International Relations:** Canada participates in a number of international meetings and conferences, the results of which have an impact on the workload of the agency. In addition, Canada is seen as a world leader in its mechanisms for addressing issues of concern to women and is increasingly called upon to provide information, advice and assistance to other countries and international bodies.

- **Liaison with Non-Governmental Organizations and the Public:** Women's groups and the general public increasingly request information about government policy and programs having an impact on women. The agency is frequently called upon to assist the Minister in responding to these concerns through the provision of speech material, publications, correspondence, briefings and consultations.

2. New Initiatives and Update on Previously Reported Initiatives

"Dimensions of Equality: an Update of the Federal Government Work Plan for Women", January 1989 outlines four broad goals to achieve women's equality i.e., economic equality, social justice, participation and access, and global equality for women. These goals are also the pillars of Status of Women Canada's work for women.

Economic Equality for Women

Aboriginal Women and Economic Development: Studies have shown that aboriginal women, the most disadvantaged among aboriginal people, lack the education, training and support services necessary to access training in business management and personal development skills.

1991-92: Status of Women Canada will administer the federal funding to assist in the implementation of the Plan of Action for Aboriginal Women and Economic Development. In partnership with Industry, Science and Technology Canada, Indian and Northern Affairs; and Employment and Immigration Canada, Status of Women Canada will contribute 25% of the costs of the project over a four year period. Subject to Treasury Board approval, total costs are estimated at $200,000 for this fiscal year.

1990-91: The agency will promote the implementation of the Plan of Action by relevant federal government departments. Status of Women Canada has negotiated with the three key departments noted above and gained their support for the establishment of mechanisms to assist in the implementation of the Plan of Action. These mechanisms are an Aboriginal Women and Economic Development Steering Committee and an Aboriginal Women's Economic Development Co-ordinator's Office. (completed)

1989-90: A working group consisting of Status of Women Canada and representatives of three national aboriginal women's groups developed a federal government Plan of Action for Aboriginal Women and Economic Development at a cost of $32,000. (completed).

Employment Equity: Women continue to be disadvantaged in the workplace in that they occupy low-status jobs and are restricted to a narrow range of occupations. The government has established several mechanisms to address the systemic discrimination experienced by women and other target groups.

1991-92: Status of Women Canada will work with Employment and Immigration Canada and with women's groups in preparation for the 1991 Legislative Review of the "Employment Equity Act". As well, the Agency will continue to monitor progress in the implementation of the Legislated Employment Equity Program, the Federal Contractors Program and the employment equity policy in the Public Service.

1990-91: Status of Women Canada co-sponsored with Employment and Immigration Canada a second Workshop to discuss the 1991 review of the "Employment Equity Act". Status of Women Canada monitored the progress of women in sectors regulated by the Act and by the Federal Contractors Program as well as in the Public Service. (completed)

1989-90: Status of Women Canada co-sponsored with Employment and Immigration Canada a workshop on employment equity, where 20

representatives of women's groups met to discuss the role and responsibilities of Employment and Immigration Canada and the Canadian Human Rights Commission in the implementation of employment equity. Status of Women Canada monitored progress under the Legislated Employment Equity Program and the Federal Contractors' Program as well as the advancement of women in the Public Service. (completed)

Work and Family Responsibilities: In spite of the dramatic and continuing increase in women's participation in the labour force, women continue to carry the major responsibility for household tasks and the care and nurturing of family members. Shared family responsibilities between women and men are essential to women's economic equality.

1991-92: Status of Women Canada will continue to work with and report on progress achieved by federal departments in the implementation of the Strategy for the Integration of Work and Family Responsibilities.

1990-91: The agency also monitored the implementation of the Strategy by the relevant federal government departments. Status of Women Canada in conjunction with the Women's Bureau, Labour Canada and the Conference Board of Canada sponsored a series of seminars entitled " Family - Responsive Benefits: The Corporate Decision Making Process". The seminars held in cities across Canada were designed to assist employers understand how family - responsive policies and programs can help meet the challenges of a changing labour force. SWC's portion of the costs amounted to $55,000. (completed)

1989-90: A federal government strategy was developed and tabled at the First Ministers' Conference on the Economy, November, 1989. The Conference Board of Canada published the results of research undertaken in 1988. Status of Women Canada's portion of the research costs totalled $15,000 (completed).

Immigrant and Visible Minority Women: Through its multicultural policy, the federal government has stated its commitment to facilitate the integration of immigrants and visible minority groups in Canada. Their rights to equal treatment is guaranteed in the "Canadian Charter of Rights and Freedoms".

1990-91: The Interdepartmental Committee on Immigrant Integration created and chaired by Employment and Immigration Canada included key federal departments, and studied integration issues with a view to developing a strategy to address issues of concern to immigrant and visible minority groups in Canada. Status of Women Canada was an active member of this Committee.

As a result of the creation of the above-noted Committee, the Interdepartmental Committee on Immigrant and Visible Minority Women, chaired by Status of Women Canada, oriented its work to ensure impact on the Immigrant Integration Strategy.

Occupational Integration of Women: Equality in education and training is a cornerstone to women's economic equality. Concomitantly, Canada's economic competitiveness is predicated on the skills and knowledge of its labour force. While women comprise 42% of the labour force, they are concentrated in some 15 occupational categories. Women are projected to comprise over 50% of the full-time labour force by the year 2000 (Employment and Immigration Canada and Statistics Canada 1986 Census). Initiatives to redress the current inequities are critical to maximize the contribution of half of the labour force.

1991-92: Status of Women Canada is an active member of the Federal-Provincial/Territorial Working Group planning a second joint meeting of Ministers Responsible for the Status of Women and Ministers of Education. Under the theme "Educating Women for the 21st Century Economy", the 1991 meeting will focus on strategies to ensure girls and women receive the education required to fully contribute to Canada's human resource needs.

1990-91: Status of Women Canada worked with officials in Industry, Science and Technology Canada to provide advice with respect to a range of initiatives to promote equality for women in the sciences and engineering. (ongoing)

1989-90: Status of Women Canada worked with officials in Employment and Immigration Canada to provide advice with respect to the Labour Force Development Strategy and the amendments to the "Unemployment Insurance Act (Bill C-21)". (ongoing)

February 1989, a Joint Meeting of Ministers Responsible for the Status of Women and Ministers of Education was held to address four major areas of concern, including the underrepresentation of girls and women in math, science and technology. Status of Women Canada prepared a background document at a cost of $3,500. entitled: "The Participation of Girls and Women in Math, Science and Technology". (completed)

A second report on progress towards equality for women in education and training was prepared by federal, provincial and territorial Ministers Responsible for the Status of Women and tabled by First Ministers at their annual Conference on the Economy, November 1989. (completed) (cost: $17,250).

In response to the direction from First Ministers, Status of Women Canada, on behalf of all Ministers Responsible for the Status of Women, prepared an overall assessment of progress made in achieving equality in education and training through the implementation of the measures outlined in "Towards a Labour Force Strategy: A Framework for Training for Women". The assessment document was tabled by First Ministers at their Annual Conference on the Economy, November 1989. (completed)

Child Care: The continuing increase in women's participation in the labour force, particularly women with pre-school children, has made the availability of affordable, quality child care a critical issue for women in their attainment of economic equality.

1991-92: The government has indicated its commitment to put into place a national child care program including a program for children on reserves. In co-operation with Health and Welfare Canada and other key departments, Status of Women Canada will contribute to the development of a new child care program.

Social Justice

Women in the Justice System: Women experience the justice system as victims, offenders and claimants. Improvements have been made to upgrade programs and services offered to federally sentenced women.

1991-92: Status of Women Canada will work in collaboration with the Department of Justice and with its provincial-territorial counterparts to promote gender equality in the justice system. Status of Women Canada is working with the Justice sub-committee on Access to Justice. Further, Status of Women Canada will be assisting the provinces and territories with their sub-committees. In addition, Status of Women Canada will collaborate with the Department of Justice in designing methodologies to calculate spousal support in cases of divorce (projected cost: $60,000).

1990-91: Status of Women Canada participated in the development of the Task Force Report on Federally Sentenced Women and is currently assisting in its implementation. The government adopted the major thrust of the Task Force's recommendations by agreeing to close the Prison for Women in Kingston and to replace the prison with five regional facilities including a healing lodge for aboriginal offenders. The initiative will also include additional programs and services for federally sentenced female offenders. (on going)

1989-90: The study entitled "Women in Conflict with the Law" was prepared to examine and identify issues for women in conflict and at risk of being in conflict with the law. This study, at a cost of $6,000, was made available to the Task Force on Federally Sentenced Women. (completed)

Women's Reproductive Health: Continuous innovations in the area of reproductive technology raise a number of important questions for society. These relate not only to women's health, but have social, ethical, research, legal and economic implications.

1991-92: Status of Women Canada will continue to monitor the work of the Royal Commission on New Reproductive Technologies.

1990-91: A summary of the Federal-Provincial/Territorial Working Group Report on New Reproductive Technologies was prepared by Status of Women Canada, and upon agreement by the provincial and territorial governments, transmitted to the Royal Commission on New Reproductive Technologies. (completed)

1989-90: Status of Women Canada chaired a Federal-Provincial/Territorial Working Group on reproductive health. A report on new reproductive technologies, prepared by Status of Women Canada for the Working Group, was tabled at the annual conference of Federal-Provincial/Territorial Ministers Responsible for the Status of Women. (completed)

Violence Against Women: Violence against women is now being recognized around the world as a violation of fundamental human rights. Violence against women has largely been denied, unrecorded, and even quietly condoned. The data that are available indicate that violence against women is a widespread problem. It is a key priority for Status of Women Canada.

1991-92: Further to the "Federal-Provincial/Territorial Meeting of Ministers Responsible for the Status of Women" to be held in Newfoundland in June 1991, Status of Women Canada will undertake initiatives required for the implementation of this national strategy. The priority areas for action will be related to prevention (projected cost: $50,000).

1990-91: Federal-Provincial/Territorial Ministers Responsible for the Status of Women issued the Lake Louise Declaration on Violence Against Women and undertook to develop a national strategy to end violence against women. (completed) (Copies of the Lake Louise Declaration on Violence Against Women are available from Status of Women Canada.) SWC collaborated with provincial officials to develop a plan on all aspects of violence against women such as prevention, public education, services and enforcement of the law. (ongoing)

Family Violence and Child Sexual Abuse: Daily life for thousands of children, women and men, is one of being trapped in the vicious cycle of family violence. Governments across Canada have demonstrated their commitment to address the need for protection of those at risk as well as the social and the economic consequences of this issue. Family violence is an on-going priority for work at Status of Women Canada. It is one aspect of the broader issue of violence against women.

1991-92: Status of Women Canada will continue to work in co-operation with partner departments in the implementation and co-ordination of Family Violence Initiatives including the response to the Rix Rogers Report on Child Sexual Abuse.

1990-91: Status of Women Canada monitored the implementation of the $40 million Family Violence Initiative, announced in 1988; participated in the

federal-provincial/territorial consultations and contributed to the development of the Family Violence Initiatives. (completed)

1989-90: As one of the seven key departments in the Family Violence Initiatives, Status of Women Canada assisted in the organization and hosting of the Non-Governmental Organizations consultations and the National Forum on Family Violence and participated in a series of workshops on child sexual abuse. (completed)

Women and AIDS: An increasing number of women are at risk of contacting HIV infection and AIDS. More attention must be paid to the devastating impact which AIDS has on women, as individuals vulnerable to the disease, as individuals with AIDS and as caregivers to AIDS patients.

1991-92: As a contribution to the development of the National Strategy on AIDS, Status of Women Canada will transmit the results of exploratory interviews with representatives of non-governmental organizations, researchers and primary caregivers working in the area of women and AIDS on the counselling and support needs of women directly affected by AIDS.

1990-91: Status of Women Canada contracted a literature review of relevant research in the area of the counselling and support needs of female AIDS patients and primary caregivers of persons with AIDS; and produced a paper on sex trade workers and AIDS, with a focus on education and prevention, counselling support and treatment. These papers were specifically produced to assist in the development of the National Strategy on AIDS (Cost: $14,000). (completed)

Status of Women Canada also participated in consultations for a national strategy for women and AIDS, and in preparations for World AIDS Day.

Senior Women: By 2001, six in every ten Canadian seniors will be women. Although, in general, the status of living has improved for senior women, a significant proportion continue to experience economic and health related problems.

1991-92: Status of Women Canada will be collaborating with the Seniors Secretariat, Health and Welfare Canada, in reviewing issues related to older women and poverty.

1989-90: Status of Women Canada co-produced and published the Proceedings of the National Workshop on Women in an Aging Society. (completed)

Participation and Access

Perspectives: This quarterly newsletter published by Status of Women Canada informs Canadians about issues, government initiatives and events of interest to women. It is distributed to 14,000 recipients at a cost of $45,400.

Directory of Federal Government Programs and Services for Women: This 1989 publication is aimed at increasing women's access to existing government resources. Public demand for this publication called for 23,000 copies at a cost of $130,000. (completed) It will be updated in 1991-92.

1990 Information Activities: To mark the several major events for women during 1990, domestically and internationally, Status of Women Canada developed an information kit; a poster for International Women's Day depicting universal symbols associated with women throughout the ages; and a poster detailing a selection of statistics on women in Canada. (completed)

Global Equality for Women

Third Commonwealth Meeting of Ministers Responsible for Women's Affairs: In addition to its host responsibilities to provide overall coordination of the logistics and administrative arrangements for the October 9-12, 1990 meeting, Status of Women Canada worked in close collaboration with External Affairs and the Canadian International Development Agency in developing the substantive nature of Canada's participation. In particular, Status of Women Canada co-ordinated the drafting of a declaration on structural adjustment and women for consideration at the Commonwealth Heads of Government Meeting (CHOGM). In addition, it developed an overall strategy document for government action towards achieving economic equality for women. Both of these documents were adopted by Ministers. Other agenda items included violence against women, for which Canada produced a composite video of advocacy ads; women and the environment; women and population; and a review of the Commonwealth Plan of Action for Women and Development. The total budget allocation from Treasury Board for fiscal years 1989-90 and 1990-91 was $696,000. (completed)

Third Report of Canada on the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (CEDAW): Status of Women Canada co-ordinated and prepared the federal government portion of Canada's third report to the United Nations respecting implementation of the CEDAW.

Organization for Economic Cooperation and Development (OECD): Status of Women Canada is chairing for a period of two years (1989-90 and 1990-1991) the OECD Working Party on the Role of Women in the Economy.

Inter American Commission on the Status of Women: Canada joined this Commission subsequent to having been an observer for several years.

D. Program Effectiveness

The agency has had considerable involvement in, and influence on policies and actions aimed at bringing about equality between women and men such as:

- the second Family Violence Initiatives in response to the multifaceted issue of family violence and child sexual abuse;
- the introduction of changes and adjustments to the Canadian Jobs Strategy in order to better respond to the training needs of women including language training for immigrant women;
- the amendments to the "Unemployment Insurance Act (UI)" improving parental benefits for natural or adoptive parents;
- consensus adoption by Federal-Provincial/Territorial Ministers Responsible for the Status of Women of the Lake Louise Declaration on Violence Against Women;
- development and implementation of a plan of action on aboriginal women and economic development;
- a Task Force report on federally sentenced women;
- active participation in the negotiation and adoption by the United Nations of a resolution designed to guide further implementation by Canada and other countries of the Nairobi Forward-Looking Strategies for the Advancement of Women over the next five years.

E. Performance Information and Resource Justification

Given the nature of the agency's work, only a few aspects of its endeavours can be quantified. Figure 4 provides indications of some workload trends over a four-year time span.

Figure 4: Workload Indicators

	1991-92 Forecast	1990-91 Forecast	1989-90 Actual	1988-89 Actual
Ministerial letters received and replied to	8,000	7,000	15,864*	5,070
Ministerial briefing notes	700	720	800	700
Ministerial speeches prepared	75	70	65	50
Ministerial appearances (major presentations before Special and Standing Committees)	2	2	2	2
Ministerial news releases	20	20	15	15
Ministerial press conferences	2	2	3	2

* Increase due to letters received on the questions of abortion and the funding of women's groups.

Section II
Supplementary Information

1. Profile of Program Resources

Figure 5: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Personnel			
Salaries and wages	2,576	2,430	2,098
Other Personnel Costs	15		
Contributions to employee benefit plans	399	348	306
	2,990	2,778	2,404
Goods and Services			
Transportation and communications	220	358	217
Information	285	394	279
Professional and special services	298	640	606
Rentals	50	60	40
Purchased repair and upkeep	5	10	4
Utilities, materials and supplies	100	180	93
	958	1,642	1,239
Total operating	3,948	4,420	3,643
Capital	36	36	7
	3,984	4,456	3,650

2. Personnel Requirements

Figure 6: Details of Personnel Requirements

	Person-Years* Controlled by Treasury Board				
	Estimates 91-92	Forecast 90-91	Actual 89-90	Current Salary Range	1991-92 Average Salary Provision
Management	4	4	3	61,500-138,300	77,886
Scientific and Professional	1	1	1	17,478-120,100	-
Administrative and Foreign Service	29	28	26	14,810- 73,032	48,851
Technical	-	1	1	13,679- 78,000	-
Administrative Support	16	17	15	16,163- 47,383	27,341
	50	51	46		

	Other Person-Years*				
	Estimates 91-92	Forecast 90-91	Actual 89-90	Current Salary Range	1991-92 Average Salary Provision
Senior Levels	1	1	1	44,300-165,500	-
Administrative and Foreign Service	2	2	3	14,810- 73,032	51,138
Other	1	1	-	16,163- 47,383	-
	4	4	4		
	54	55	50		

***Person-Years** - refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in the Schedule I, Parts I and II, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Ministers' staff appointed pursuant to Section 39 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order in Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

Other person-years are those not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the controlled and other person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1990. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

Figure 7: Total Estimated Cost of the Program for 1991-92

(thousands of dollars)	Main Estimates 1991-92	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost 1991-92	1990-91
Status of Women Canada	3,984	441	4,425	4,350

* Other costs of $441,000 consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from Public Works	343
• cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services	5
• employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat	93

4. Topical Index

Aboriginal Women and Economic Development 6, 13

Child Care 16

Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (CEDAW) 19

Directory of Federal Government Programs and Services for Women . . 19

Economic Equality for Women 13

Employment Equity 6, 13

Family Violence and Child Sexual Abuse 17, 20

Global Equality for Women 19

Immigrant and Visible Minority Women 14

Inter-American Commission on the Status of Women 10, 19

Occupational Integration of Women 15

Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) . . 10, 19

Participation and Access 19

Perspectives 19

Senior Women 18

Social Justice 16

Third Commonwealth Meeting of Ministers Responsible for Women's Affairs 6, 19

Violence Against Women 6, 17

Women and AIDS 18

Women in the Justice System 16

Women's Reproductive Health 16

Work and Family Responsibilities 14

Condition féminine Canada

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1992-III-65
ISBN 0-660-56363-0

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Condition féminine Canada

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenses provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics, ce qui assure une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et permet d'évaluer les résultats financiers du Programme au cours de la dernière année.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

AUTORISATION DE DÉPENSER

A. Autorisations pour 1991-1992 4
B. Emploi des autorisations en 1989-1990 5

SECTION I
APERÇU DU PROGRAMME

A. Plans pour 1991-1992 et résultats récents 6
1. Faits saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 7
3. Examen des résultats financiers 8

B. Contexte 9

1. Introduction 9
2. Mandat 10
3. Objectif du Programme 10
4. Description du Programme 10
5. Plan d'organisation du Programme (1991-1992) 11

C. Perspectives de planification 13

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 13
2. Nouvelles initiatives et état des initiatives annoncées antérieurement 13

D. Efficacité du Programme 21

E. Rendement et justification des ressources 23

SECTION II
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

1. Aperçu des ressources du Programme 24
2. Besoins en personnel 25
3. Coût net du Programme 27
4. Index 28

Autorisation de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédit (milliers de dollars)		Budget principal 1991-92	Budget principal 1990-91
	Condition féminine - Bureau de la coordonnatrice		
40	Condition féminine - Dépenses du Programme	3 585	3 652
L	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	399	348
	Total de l'organisme	3 984	4 000

Crédit - Libellé et dépenses prévues

Crédit (dollars)		Budget principal 1991-92
40	Condition féminine - Bureau de la coordonnatrice Condition féminine - Dépenses du Programme	3 585 000

Programme par activité

(milliers de dollars)	Budget principal 1991-92				Budget principal 1990-91
	Années personnes autorisées*	Budgétaire		Total	
		Fonction -nement	Capital		
Bureau de la coordonnatrice	50	3 948	36	3 984	4 000
1990-91 Années-personnes autorisées	46				

*** Note: Pour de plus amples renseignements sur les années-personnes, voir le tableau 6 page 25**

B. Emploi des autorisations en 1989-1990 - Volume II des Comptes publics

Crédit (dollars)	Budget principale	Total disponible	Utilisation réelle
Budgétaire-Condition féminine Canada Bureau de la coordonnatrice			
40 Dépenses de Programme	3 302 000	3 346 525	3 344 360
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	306 000	306 000	306 000
Total du Programme - Budgétaire	3 608 000	3 652 525	3 650 360

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992 et résultats récents

1. Faits saillants

- La violence envers les femmes est une question prioritaire sur laquelle se penchera Condition féminine Canada par son action auprès des autorités fédérales-provinciales ou territoriales, et en collaborant avec d'autres ministères fédéraux clés (voir page 18).

- Condition féminine Canada, en collaboration avec les ministères de d'Industrie, des Sciences et de la Technologie, des Affaires indiennes et du Nord et de l'Emploi et de l'Immigration, a établi des mécanismes (1990-1991) dont elle administrera le financement (1991-1992) pour faciliter l'application du plan d'action concernant la femme autochtone et le développement économique (voir page 14).

- Les femmes et la justice: ayant participé à la rédaction de "la creation de choix" (1990-1991) (réponse du gouvernement fédéral aux recommandations du Groupe de travail du gouvernement fédéral sur les détenues fédérales), Condition féminine Canada collaborera avec le ministère de la Justice et homologues provinciaux et territoriaux pour promouvoir l'égalité des sexes dans le système judiciaire (voir page 17).

- Condition féminine Canada collaborera avec Emploi et Immigration Canada en vue de la révision législative de la "Loi sur l'équité en matière d'emploi" qui aura lieu en 1991 (voir page 14).

- Troisième réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine tenue à Ottawa du 9 au 12 octobre 1990 : Condition féminine Canada a coordonné et organisé cette réunion, en collaboration avec le Secrétariat pour les pays du Commonwealth et des ministères fédéraux clés (voir page 21).

2. Sommaire des besoins financiers

Les besoins financiers du Bureau de la coordonnatrice de Condition féminine Canada à la fois au titre du Budget des dépenses et au titre de l'exercice financier en cours sont ventilés par activité au tableau 1.

Tableau 1 : Besoins financiers

(milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-92	Prévu 1990-91	Différence
Condition féminine, Bureau de la coordonnatrice	3 984	4 456	(472)
Années-personnes* : contrôlées par le CT	50	51	(1)
autres	4	4	
Total des années-personnes	54	55	(1)

* **Pour de plus amples renseignements sur les années-personnes, voir le tableau 6 page 25**

Explication de la différence : Les besoins financiers pour 1991-1992 sont de 10,6% ou 472 000 $ et d'une année-personne inférieurs aux prévisions de 1990-1991, ce qui s'explique ainsi :

	$
• Variations comptables au titre de la taxe fédérale de vente	(34 000)
• Réduction due au fait que la troisième réunion des ministres du Commonwealth responsables de la Condition féminine est terminée	(438 000)
	(472 000)

Explication des prévisions de 1990-1991 : Les prévisions de 1990-1991 (qui se fondent sur des informations disponibles au 8 janvier 1991) sont de 456 000 $ ou 11,4% supérieures aux 4 millions de dollars prévus dans le Budget des dépenses de 1990-1991 (voir les Autorisations de dépenses, page 4) pour les raisons suivantes :

	$
• 5 années-personnes et coûts connexes à cause des charges de travail accrues (Budget des dépenses supplémentaires B)	208 000
• Phase I Automatisation - planification, formation, acquisition d'équipement (Budget des dépenses supplémentaires B)	308 000
• Compressions budgétaires à l'échelle du gouvernement	(60 000)
	456 000

3. Examen des résultats financiers

Tableau 2 : Rendement financier de 1989-1990

(milliers de dollars)	1989-90		
	Réels	Budget principal	Différence
Condition féminine, Bureau de la coordonnatrice	3 650	3 608	42
Années-personnes*: contrôlées par le CT	46	46	
autres	4	4	
Total des années-personnes	50	50	

* **Pour de plus amples renseignements sur les années-personnes, voir le tableau 6 page 25**

Explication de la différence : Les dépenses réelles de 1989-1990 ont été de 42 000 $ ou 1,2 % supérieures aux sommes prévues dans le Budget des dépenses, car l'organisme a pu se prévaloir du crédit 5 du Conseil du Trésor (éventualités du gouvernement) pour combler l'insuffisance budgétaire au titre des salaires.

B. Contexte

1. Introduction

En 1970, la publication du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada témoignait de l'intérêt du gouvernement à cet égard, tout en présentant un éventail de questions sur lesquelles il fallait se pencher et en faisant des recommandations qui permettraient d'atteindre l'objectif de l'égalité de la femme. La nomination pour la première fois en 1971 d'un ministre chargé de la condition féminine a prouvé la volonté du gouvernement d'opérer ces changements. Le ministre avait pour mission de promouvoir l'égalité des chances pour les femmes et de donner suite aux recommandations de la Commission royale.

Au fil des ans, on a admis la nécessité d'effectuer des changements et le gouvernement s'est rendu compte de ce qu'il fallait faire pour réaliser des progrès. En 1976, le ministre a été chargé de faire en sorte que les préoccupations des femmes soient prises en compte dans l'ensemble du processus gouvernemental de planification et de décision. Cette idée fondamentale, qui constitue toujours la pierre angulaire de la stratégie fédérale de promotion de la femme, a amené la création de Condition féminine Canada, un organisme fédéral qui dispense des conseils au ministre et aux ministres fédéraux sur les questions qui intéressent les femmes. Ce fut là le premier pas dans la création d'un mécanisme national pour la promotion des femmes.

Il ne faut pas confondre l'organisme avec les autres organisations fédérales s'occupant des femmes, soit :

- le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme est une organisation indépendante financée par le gouvernement fédéral dont le mandat est de conseiller le gouvernement fédéral sur les questions qui intéressent les femmes au Canada et d'attirer l'attention du public sur ces questions;

- le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada, qui fait des recherches et élabore des politiques concernant les répercussions du Code canadien du travail pour les femmes dans la population active; et

- le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État, qui est chargé d'administrer les fonds mis à la disposition des organisations féminines non gouvernementales dont l'objectif est l'égalité des femmes, au niveau national, régional et local.

2. Mandat

Le mandat de Condition féminine Canada est défini dans le décret en conseil n° 1976-779 et dans la Loi de 1976-77 portant sur l'affectation de crédits.

3. Objectif du Programme

L'objectif de Condition féminine Canada est de favoriser l'existence de chances égales pour les femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

4. Description du Programme

Condition féminine Canada cherche à s'assurer que l'objectif de l'égalité pour les femmes est intégré à toutes les lois, toutes les politiques, tous les programmes et toutes les initiatives du gouvernement fédéral.

Toute action efficace en faveur de la promotion féminine suppose des relations de collaboration entre les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux et territoriaux de même qu'une collaboration des organisations non gouvernementales, de l'industrie, des responsables de l'éducation et de la santé, ainsi que des administrations locales. Condition féminine Canada cherche à établir un partenariat avec chacun de ces groupes.

Dans cette relation de partenariat, Condition féminine Canada joue un rôle de catalyseur. En effet, l'organisme n'exécute aucun programme qui lui soit propre; il influence plutôt les activités des autres ministères fédéraux. Souvent, il sert de fer de lance pour les initiatives nouvelles qui profitent aux femmes, mais qui sont par la suite mises au point et exécutées par d'autres ministères. Il surveille l'évolution des lois, des politiques et des programmes; recommande des changements; veille à ce que les décisions gouvernementales aient des effets positifs pour les femmes; organise des réunions et conférences; et s'assure que les questions pertinentes continuent d'être à l'ordre du jour.

Condition féminine Canada étudie toutes les lois et politiques et tous les programmes du gouvernement fédéral pour en déterminer l'incidence sur les femmes. Cette analyse concerne aussi bien les mesures de portée générale que les initiatives conçues expressément pour les femmes, car on sait que les effets des politiques et programmes ne sont pas les mêmes sur les femmes et sur les hommes à cause des différences qui les caractérisent sur les plans de l'espérance de vie, de la condition socio-économique, des questions de santé et de l'emploi.

En plus de prendre des mesures visant à influencer directement le processus décisionnel du gouvernement fédéral, Condition féminine Canada collabore avec les autorités provinciales et territoriales dans divers dossiers comme la violence envers les femmes, les femmes et le système pénal et les besoins spéciaux des femmes autochtones. L'organisme suit également de près

les progrès accomplis dans les provinces et les territoires, et préside des comités intergouvernementaux chargés de coordonner les efforts menés par les provinces, les territoires et le gouvernement central en faveur des femmes. En outre, la ministre responsable de Condition féminine Canada et les hauts fonctionnaires rencontrent souvent des groupements féminins de tout le pays pour étudier les mesures prises ou envisagées par le gouvernement.

Condition féminine Canada joue également un rôle sur la scène internationale, représentant le Canada lors des réunions de divers organismes comme la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, le Commonwealth, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDÉ) et la Commission interaméricaine de la condition féminine (CIM) de l'Organisation des États américains (OÉA).

5. Plan d'organisation du Programme (1991-1992)

Structure organisationnelle : Condition féminine Canada remplit son mandat et atteint les objectifs de ses programmes avec 49 années-personnes s'ajoutant aux 5 années-personnes prévues pour le cabinet de la Ministre (2 employés du Ministère et 3 employés exempts). La structure organisationnelle de l'organisme et la répartition de ses ressources sont indiquées et résumées au tableau 3 ci-dessous.

- Le **Bureau de direction**, composé de la coordonnatrice, de la coordonnatrice adjointe et de quatre employées de soutien, est chargé de la direction générale de l'organisme.;

- La **Direction de l'analyse et de l'élaboration des politiques** compte 15 années-personnes, soit une directrice, quatre analystes principales de politiques, sept analystes de politiques et trois employées de soutien. Il a pour tâche d'effectuer des analyses et examens systématiques des politiques, lois et programmes fédéraux existants ou prévus sous l'angle de leur incidence sur les femmes, ainsi qu'à procéder à une planification stratégique propre à faire progresser les politiques, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux;

- La **Direction des relations intergouvernementales et non gouvernementales** compte 6 années-personnes. Son rôle consiste à assurer la coordination et la liaison avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organismes internationaux pour l'élaboration de politiques intéressant les femmes. Cette direction travaille aussi auprès des organisations non gouvernementales, des groupes féminins, des universitaires et d'autres groupes s'intéressant aux questions touchant les femmes;

- La **Direction des communications**, qui compte 11 années-personnes, est divisée en trois grands secteurs, soit le Service des communications,

l'Analyse environnementale et l'Unité de correspondance. Le rôle de la direction est de communiquer des renseignements aux femmes, aux groupements féminins et au grand public sur les priorités et les programmes du gouvernement et les questions qui intéressent les femmes.

- La **Direction des services et systèmes de gestion**, qui compte 11 années-personnes, est chargée de l'établissement, de l'exécution et de la coordination des services financiers et administratifs et des services de gestion du personnel et de l'information. C'est elle qui s'occupe des questions d'informatique et de bureautique pour l'organisme. Elle offre aussi des conseils sur la mise en valeur et le perfectionnement des ressources et les comptes à rendre au sujet de leur utilisation.

Tableau 3 : Répartition des ressources pour 1991-1992 entre les diverses composantes organisationnelles

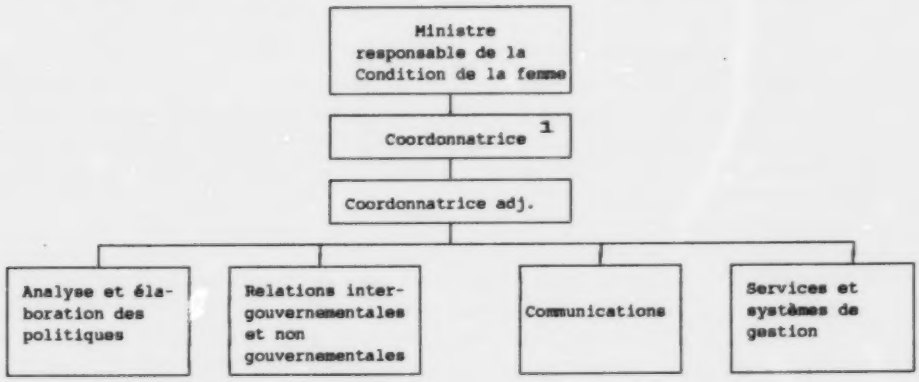

						TOTAL
(milliers de dollars)	930	720	675	691	968	3 984
années-personnes	15	6	11	11	11	54

1 Comprend les ressources du Cabinet de la ministre, de la coordonnatrice, de la coordonnatrice adjointe et du personnel exempté.

C. Perspectives de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Un ensemble vaste et complexe de facteurs influe sur les aspects juridiques, sociaux et économiques de la condition féminine au Canada. Ajoutons que des circonstances largement imprévisibles peuvent agir sur les travaux de planification de l'organisme. En voici quelques exemples :

- **Nouvelles priorités gouvernementales** : En raison du nombre, de la portée et de la complexité des problèmes abordés et du fait que les questions féminines relèvent d'un grand nombre de ministères fédéraux, l'organisme doit pouvoir réagir rapidement aux changements de priorités du gouvernement. Parmis les facteurs susceptibles d'avoir une influence sur les activités, on compte les conditions économiques, juridiques, technologiques, sociales et politiques.

- **Relations fédérales-provinciales-territoriales** : Beaucoup de questions à l'ordre du jour, au gouvernement fédéral, exigent pour leur solution une collaboration fédérale-provinciale-territoriale. Ainsi, les décisions des ministres à l'occasion des rencontres fédérales-provinciales-territoriales et des conférences des premiers ministres influent sur les activités de l'organisme, qu'il soit question de violence envers les femmes, d'intégration professionnelle, de formation des femmes ou de conciliation du travail et des obligations familiales.

- **Relations internationales** : Le Canada participe à diverses réunions et conférences internationales dont les résultats ont une incidence sur la charge de travail de l'organisme. En outre, le Canada est considéré comme un chef de file mondial en ce qui concerne les mécanismes pour la promotion de la femme. Par conséquent, un nombre croissant de pays et d'organismes internationaux font appel à ses compétences, à ses conseils et à son aide.

- **Pressions de la part du public et des organismes non gouvernementaux** : Les groupements féminins et le grand public demandent de plus en plus souvent des renseignements sur les politiques et les programmes du gouvernement qui intéressent les femmes. L'organisme doit régulièrement aider la ministre à répondre à ces demandes en rédigeant des textes de discours, des lettres et des documents destinés à la publication et en organisant des séances d'information et des consultations.

2. Nouvelles initiatives et état des initiatives annoncées antérieurement

En ce qui a trait au document de janvier 1989 intitulé « Les dimensions de l'égalité : Une mise à jour du plan d'action du gouvernement fédéral concernant les femmes» , ce dernier a déterminé quatre grands objectifs pour les Canadiens, soit l'égalité économique, la justice sociale, la participation et

l'accès et l'égalité internationale des femmes. Ces objectifs sont aussi les piliers des travaux de Condition féminine Canada à l'intention des femmes.

Égalité économique pour la femme

La femme autochtone et le développement économique : Les études indiquent que les femmes autochtones, qui forment le groupe le plus défavorisé de la population autochtone, n'ont pas les services d'éducation, de formation et de soutien nécessaires à leur formation en administration des affaires et en perfectionnement personnel.

1991-1992 : Condition féminine Canada administrera les fonds fédéraux destinés à aider la mise en oeuvre du Plan d'action pour le développement économique de la femme autochtone. En collaboration avec Industrie, Sciences et Technologie Canada, Affaires indiennes et du Nord et Emploi et Immigration Canada, Condition féminine Canada participera pour 25 p. 100 des frais du projet sur quatre ans. Sous réserve de l'autorisation du Conseil du Trésor, le total des coûts est évalué à 200 000 $ pour le présent exercice.

1990-1991 : L'organisme favorisera la mise en oeuvre du Plan d'action par les ministères fédéraux intéressés. Condition féminine Canada a négocié avec les trois ministères mentionnés ci-dessus et a obtenu leur appui pour la mise sur pied de mécanismes d'appui à la mise en oeuvre du Plan d'action. (Activité terminée).

Les mécanismes en question sont le Comité de développement économique de la femme autochtone et le Bureau de coordination du développement économique de la femme autochtone.

1989-1990 : Un groupe de travail composé de membres provenant de Condition féminine et de trois groupements nationaux de femmes autochtones a conçu un plan d'action fédéral pour le développement économique de la femme autochtone au coût de 32 000 $. (Activité terminée).

Équité en matière d'emploi : Les femmes sont toujours désavantagées au travail, car elles occupent des postes peu prestigieux et limités. Le gouvernement a mis en place plusieurs mécanismes pour obvier à la discrimination généralisée que subissent les femmes et d'autres groupes ciblés.

1991-1992 : Condition féminine Canada continuera de surveiller l'avancement de la mise en oeuvre du Programme légiféré d'équité en matière d'emploi, du Programme des contrats fédéraux et de la politique de l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique.

Condition féminine Canada continuera d'oeuvrer, de concert avec Emploi et Immigration Canada et les groupements féminins, à la préparation de la révision législative de 1991 à la "Loi sur l'équité en matière d'emploi".

L'organisme se chargera de diffuser les comptes rendus de l'atelier de 1990.

1990-1991 : Condition féminine Canada a parrainé avec Emploi et Immigration Canada un second atelier en vue de débattre la révision de 1991 de la "Loi sur l'équité en matière d'emploi". L'organisme a surveillé les progrès des femmes dans les secteurs régis par la Loi et par le Programme des contrats fédéraux, ainsi que ceux effectués dans l'administration fédérale.

1989-1990 : Condition féminine Canada a parrainé avec Emploi et Immigration Canada un atelier sur l'équité en matière d'emploi, où 20 représentantes des groupements féminins se sont rencontrées pour discuter du rôle et des responsabilités d'Emploi et Immigration Canada et de la Commission des droits de la personne dans la mise en oeuvre du programme de l'équité en matière d'emploi. Condition féminine Canada a suivi les progrès du Programme légiféré d'équité en matière d'emploi et du Programme des contrats fédéraux ainsi que l'avancement des femmes dans l'administration fédérale.

Responsabilités professionnelles et familiales : Malgré la montée considérable et soutenue du taux de participation féminine dans la main-d'oeuvre, la femme a toujours la charge principale des tâches ménagères et du soin des membres de la famille. Le partage des responsabilités entre les femmes et les hommes est essentiel à la parité économique de la femme.

1991-1992 : Condition féminine Canada continuera de travailler avec les ministères fédéraux à l'application de la stratégie visant l'intégration des responsabilités professionnelles et familiales et à en suivre les progrès. 1990-1991 : l'organisme a surveillé l'application de la stratégie par les ministères fédéraux concernés. (Activité terminée).

1990-1991 : L'organisme a également surveillé la mise en oeuvre de la stratégie par les ministères du gouvernement fédéral concernés. Condition féminine Canada a parrainé, conjointement avec le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada et le Conference Board du Canada, une série de séminaires intitulés "Avantages d'une culture pro-famille : Processus décisionnel des entreprises". Les séminaires, qui ont eu lieu dans toutes toutes les régions du Canada, visaient à aider les employeurs à comprendre comment les politiques et les programmes pro-famille peuvent aider à relever le défi d'une main-d'oeuvre en pleine évolution. Condition féminine Canada a pris en charge une partie des frais, soit 55 000 $. (Activité terminée).

1989-1990 : Une stratégie fédérale a été mise au point et présentée, en novembre 1989, à la Conférence des premiers ministres sur l'économie. Le Conference Board du Canada a diffusé les résultats des travaux de recherche entrepris en 1988. Condition féminine Canada a pris en charge une partie des frais, soit 15 000 $ (Activité terminée).

Femmes immigrées et membres des minorités visibles : Par sa politique multiculturelle, le gouvernement fédéral s'est engagé à favoriser l'intégration des immigrants et des groupes de minorités visibles au Canada. Leurs droits à un traitement égal sont garantis dans la "Charte des droits et libertés".

1990-1991 : Le Comité interministériel de l'intégration des immigrants, créé et présidé par Emploi et Immigration Canada, comprenait des représentants des ministères-clés, et a examiné les questions liées à l'intégration afin de mettre au point une stratégie qui s'attaquerait aux problèmes des immigrants et des groupes de minorités visibles au Canada. Condition féminine Canada a participé activement aux travaux de ce comité.

A la suite de la création du comité ci-dessus, le Comité interministériel des femmes immigrées et membres de minorités visibles, présidé par Condition féminine Canada, a orienté ses travaux de manière à influer sur la stratégie de l'intégration des immigrants.

Intégration professionnelle des femmes : L'égalité dans les domaines de l'éducation et de la formation est la pierre angulaire de la parité économique de la femme. Simultanément, la compétitivité économique du Canada est tributaire des compétences et des connaissances de la main-d'oeuvre du pays. Même si les femmes représentent 42 p. 100 de la main-d'oeuvre, elles sont concentrées dans quelques 15 catégories professionnelles seulement. Il est prévu que les femmes représenteront 50 p. 100 de la main-d'oeuvre totale d'ici à l'an 2000 (Emploi et Immigration Canada et Recensement de 1986, Statistique Canada). Il est essentiel de lancer des initiatives pour redresser les injustices actuelles afin de maximiser la contribution de la moitié de la main-d'oeuvre.

1991-1992 : Condition féminine Canada est membre actif du groupe de travail fédéral-provincial-territorial qui planifie une réunion conjointe des ministres responsables de la situation de la femme et des ministres de l'Éducation. Sur le thème "Former les femmes à l'économie du XXI^{e} siècle", la réunion de 1991 examinera des stratégies visant à garantir que jeunes filles et femmes recevront l'enseignement nécessaire pour qu'elles contribuent pleinement aux besoins du Canada en ressources humaines.

1990-1991 : Condition féminine Canada a travaillé avec les représentants d'Industrie, Sciences et Technologie Canada pour assurer la prestation de conseils sur tout un éventail d'initiatives de promotion de l'égalité des femmes en science et en génie. (En cours).

1989-1990 : Condition féminine Canada a travaillé avec les représentants d'Emploi et Immigration Canada pour assurer la prestation de conseils sur la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre et les modifications à la "Loi sur l'assurance-chômage (Projet de loi C-21)". (En cours).

En février 1989, une rencontre mixte des ministres responsables de la condition féminine et des ministres de l'Éducation a eu lieu en vue d'examiner quatre grandes questions, dont celle de la sous-représentation des femmes dans les mathématiques, les sciences et la technologie. Condition féminine Canada a produit, au coût de 3 500 $, un document d'information intitulé "Participation des jeunes filles et des femmes en mathématiques, en sciences et en technologie".

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine ont produit un deuxième rapport sur l'accession féminine à l'égalité en éducation et en formation; le document a été déposé par les premiers ministres à leur conférence annuelle sur l'économie en novembre 1989. (Activité terminée; coût : 17 250 $).

En réponse à une demande des premiers ministres, Condition féminine Canada a effectué au nom de tous les ministres responsables de la situation de la femme une évaluation globale des progrès de l'accession féminine à l'égalité dans le domaine de l'éducation et de la formation par l'application des mesures énoncées dans le document "Pour une stratégie de la main-d'oeuvre : cadre relatif à la formation professionnelle des femmes". Les premiers ministres ont déposé ce document à leur conférence annuelle sur l'économie en novembre 1989. (Activité terminée).

Garde des enfants : L'augmentation constante de la participation des femmes dans la main-d'oeuvre, surtout des femmes qui ont des enfants d'âge préscolaire, a fait de la garde des enfants disponible et abordable et de qualité une question cruciale pour l'accession des femmes à l'égalité économique.

1991-1992 : le gouvernement a signalé qu'il était décidé à mettre en place un programme national de garderies, y compris un programme pour les enfants des réserves. En collaboration avec Santé et Bien-être Canada et autres ministères clés, Condition féminine Canada contribuera à l'élaboration d'un nouveau programme de services de garde d'enfants.

Justice sociale

La femme et la justice: Les femmes connaissent le système judiciaire tant comme victimes que comme délinquantes et demanderesses. Des améliorations ont été apportées aux programmes et services offerts aux détenues fédérales.

1991-1992 : Condition féminine Canada collaborera avec le ministère de la Justice et ses homologues provinciaux et territoriaux à la promotion de l'égalité des sexes dans le système judiciaire. Condition féminine Canada participera aux travaux du sous-comité du ministère de la Justice sur l'accès à la justice. En outre, Condition féminine Canada aidera les provinces et les territoires à traiter avec leurs sous-comités. De plus, Condition féminine

Canada collaborera avec ce dernier ministère à la conception de méthodes de calcul des pensions alimentaires des conjoints en cas de divorce (au coût prévu de 60 000 $).

1990-1991 : Condition féminine Canada a participé à l'élaboration et contribue actuellement à sa mise en oeuvre du rapport du Groupe de travail sur les détenues fédérales. Le gouvernement a adopté les principales idées des recommandations du Groupe en acceptant de fermer la prison des femmes à Kingston et de la remplacer par cinq installations régionales, y compris un pavillon de soins pour les délinquantes autochtones. L'initiative comprendra aussi des programmes et services supplémentaires pour les détenues fédérales. (en cours).

1989-1990 : L'étude intitulée "les femmes en conflit avec la loi" visait le dossier des démêlés (actuels ou éventuels) de la femme avec la loi. Le document, qui a coûté 3 000 $, a été remis aux membres du Groupe de travail sur les détenues fédérales. (Activité terminée).

La femme et la reproduction : L'innovation constante dans le domaine des techniques de reproduction soulève un certain nombre de questions importantes pour la société. Il n'y a pas que la santé de la femme qui soit en cause; d'autres répercussions sociales éthiques, juridiques et économiques et les effets sur la recherche doivent être pris en considération.

1991-1992 : Condition féminine Canada continuera de surveiller les travaux de la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction.

1990-1991 : Un résumé du rapport du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les nouvelles techniques de reproduction a été rédigé par Condition féminine Canada et transmis, après approbation des gouvernements provinciaux et territoriaux, à la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction. (Activité terminée).

1989-1990 : Condition féminine Canada a présidé un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'hygiène de la reproduction. Un rapport sur les nouvelles techniques de reproduction, rédigé par l'organisme à l'intention de ce groupe, a été déposé à l'occasion de la conférence annuelle des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine. (Activité terminée).

Violence contre la femme : La violence contre la femme est maintenant reconnue de par le monde comme une violation des droits fondamentaux de la personne. La violence à l'encontre des femmes est depuis longtemps souvent niée, non enregistrée et même tranquillement acceptée. Les données disponibles font ressortir que la violence envers les femmes est très répandue. Condition féminine Canada accorde un degré de priorité élevée à ce problème.

1991-1992: Après la rencontre fédérale-provinciale territoriale des ministres responsables de la condition féminine, qui se tiendra à Terre-Neuve en juin 1991, l'organisme entreprendra des initiatives nécessaires à la mise en oeuvre de la stratégie nationale. Les zones d'action prioritaire seront liées à la prévention (coût prévu : 50 000 $).

1990-1991 : Les ministres fédéral-provinciaux-territoriaux responsables de la condition féminine ont énoncé la Déclaration du Lac Louise sur la violence envers les femmes et ont entrepris l'élaboration d'une stratégie nationale visant à mettre fin à la violence envers les femmes. (Activité terminée). (On peut se procurer des exemplaires de la Déclaration du Lac Louise sur la violence envers les femmes auprès de Condition féminine Canada.) L'organisme à collaboré avec les représentants provinciaux à la mise sur pied d'un plan visant tous les aspects de la violence envers les femmes, notamment la prévention, la sensibilisation du public, les services et l'application de la loi. (En course).

Violence familiale et exploitation sexuelle des enfants: Des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes sont prisonniers, dans leur vie quotidienne, du cycle infernal de la violence familiale. Tous les gouvernements au Canada se sont engagés à protéger les personnes exposées et à s'attaquer aux conséquences sociales et économiques de ce phénomène. La violence familiale reste une priorité pour Condition féminine Canada et représente un aspect de la grande question de la violence envers les femmes.

1991-1992 : L'organisme continuera d'oeuvrer en collaboration avec les ministères intéressés à la mise en oeuvre et à la coordination de ces initiatives, y compris celles en réponse au rapport Rix Rogers sur l'exploitation sexuelle d'enfants.

1990-1991 : Condition féminine Canada a suivi l'application de l'Initiative de lutte contre la violence familiale de 40 millions de dollars annoncée en 1988; l'organisme a participé aux consultations fédérales-provinciales-territoriales et à l'élaboration des initiatives de lutte contre la violence familiale.

1989-1990 : Étant l'un des sept principaux organismes fédéraux s'occupant des initiatives contre la violence familiale, Condition féminine Canada a joué un rôle dans l'organisation de l'accueil des consultations des organisations non gouvernementales et de la Conférence nationale sur la violence familiale, et participé à une série d'ateliers sur l'exploitation sexuelle des enfants.

La femme et le SIDA : Un nombre croissant de femmes risquent d'être infectées par le VIH et de contracter le SIDA. Il est donc de plus en plus pressant d'accorder une attention particulière aux effets dévastateurs du SIDA sur les femmes en tant que personnes atteintes ou risquant d'être atteintes du SIDA et en tant que personnes donnant des soins aux patients atteints du SIDA.

1991-1992 : Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale sur le SIDA, Condition féminine Canada transmettra les résultats d'entrevues exploratoires avec des représentants d'organisations non gouvernementales, des chercheurs et des membres du personnel soignant oeuvrant dans le domaine des femme et du SIDA, à propos des besoins des femmes, atteintes du SIDA, en counselling et soutien.

1990-1991 : Condition féminine Canada a commandé une étude documentaire de la recherche dans le domaine du counselling et des besoins de soutien chez les femmes souffrant du SIDA ou soignant des malades qui en sont atteints; l'organisme a produit un document sur le SIDA et les péripatéticiens(ciennes), axé sur l'éducation et la prévention, le soutien en counselling et le traitement. Ces documents ont été produits pour aider précisément l'élaboration de la stratégie nationale sur le SIDA. (Activité terminée; coût: 14 000 $)

L'organisme a aussi participé à des consultations en vue d'adopter une stratégie nationale sur le SIDA et les femmes, et aux préparatifs de la Journée mondiale du SIDA.

Femmes âgées : En 2001, six Canadiens âgés sur dix seront des femmes. Même si le niveau et la qualité de vie des femmes âgées se sont récemment améliorés dans l'ensemble, une forte proportion de celles-ci connaissent toujours des difficultés économiques et des problèmes de santé.

1991-1992 : Condition féminine Canada collaborera avec le Secrétariat du troisième âge, Santé et Bien-être social Canada, pour l'examen des questions touchant les femmes âgées et la pauvreté.

1989-1990 : Condition féminine Canada a fait paraître en collaboration les actes de l'Atelier national sur la femme dans une société viellissante.

Participation et accès

Perspectives : Ce bulletin trimestriel publié par Condition féminine Canada renseigne les Canadiens et Canadiennes sur les questions, les mesures publiques et les événements qui intéressent les femmes. Il parvient à 14 000 lecteurs au coût de 45 400 $.

Répertoire des programmes et services offerts aux femmes par le gouvernement fédéral : Cette publication de 1989 vise à faciliter l'accès des femmes aux ressources existantes offertes par le gouvernement. Pour répondre à la demande du public, on en a tiré 23 000 exemplaires, au coût de 130 000 $. (Activité terminée). Le document sera mis à jour en 1991-1992.

Activités des services d'information en 1990 : Afin de marquer plusieurs événements importants pour les femmes en 1990, tant à l'échelle nationale qu'internationale, Condition féminine Canada a produit une trousse

d'information; une affiche pour la Journée internationale de la femme, illustrant les symboles universels liés à la femme à travers les âges; et une affiche sur les diverses statistiques ayant trait aux femmes au Canada. (Activité terminée).

Égalité de la femme dans le monde

Troisième réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine : En plus d'assurer, à titre d'hôte, la coordination logistique et administrative de la rencontre du 9 au 12 octobre 1990, Condition féminine Canada a collaboré étroitement avec le ministère des Affaires extérieures et avec l'Agence canadienne de développement international à la détermination de fond de la participation canadienne. Condition féminine Canada a notamment coordonné la rédaction d'une déclaration sur l'adaptation structurelle et la situation de la femme aux fins d'étude par les chefs des gouvernement des pays du Commonwealth. En outre, l'organisme a élaboré un document stratégique d'ensemble traitant des mesures gouvernementales à envisager pour réaliser l'égalité économique des femmes. Ces deux documents ont été adoptés par les ministres. D'autres points à l'ordre du jour visaient en particulier la violence envers les femmes, sujet pour lequel le Canada a produit un vidéo composite de messages; les femmes et l'environnement; les femmes et la population; ainsi qu'une synthèse du Plan d'action du Commonwealth pour les femmes et le développement. L'affectation totale des fonds par le Conseil du Trésor pour les exercices 1989-1990 et 1990-1991 à ce chapitre s'est élevée à 696 000 $. (Activité terminée).

Troisième rapport du Canada sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : Condition féminine Canada a coordonné et préparé la partie du troisième rapport du Canada aux Nations Unies sur l'application de la Convention.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDÉ) : Condition féminine Canada préside pendant deux ans (1989-1990 et 1990-1991) le Groupe de travail de l'OCDÉ sur le rôle de la femme dans l'économie.

Commission interaméricaine sur la condition féminine: Le Canada s'est joint à cette commission après avoir été observateur pendant plusieurs années.

D. Efficacité du Programme

L'organisme a participé activement à l'élaboration de politiques et programmes visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, et les a influencés:

- deuxième série d'initiatives fédérales de lutte contre le problème complexe de la violence envers les femmes et de l'exploitation sexuelle des enfants;

- changements apportés au Programme canadien de planification de l'emploi afin de mieux l'adapter aux besoins des femmes en matière de formation, notamment des cours de langue pour les immigrantes;

- modifications à la "Loi sur l'assurance-chômage" pour améliorer les prestations aux parents d'enfants naturels ou adoptifs;

- adoption par consensus, par la ministre fédérale et les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, de la Déclaration du Lac Louise sur la violence envers les femmes

- élaboration et mise en oeuvre d'un plan d'action concernant la question des femmes autochtones et du développement économique;

- rapport du Groupe de travail sur les détenues fédérales;

- participation active à la négociation et à l'adoption d'une résolution des Nations Unies visant l'application plus poussée, par le Canada et d'autres pays, des stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme au cours des cinq prochaines années.

E. Rendement et justification des ressources

Étant donné le mandat de l'organisme, quelques aspects seulement de ses activités peuvent être quantifiés. Le tableau 4 dégage certaines tendances de la charge de travail sur une période de quatre ans.

Tableau 4: Indicateurs de la charge de travail

	1991-92 Prévue	1990-91 Prévue	1989-90 Réelle	1988-89 Réelle
Réponses à des lettres reçues par la ministre	8 000	7 000	15 864*	5 070
Notes d'infomation à la ministre	700	720	800	700
Discours de la ministre	75	70	65	50
Communications de la ministre (devant des comités spéciaux et permanents)	2	2	2	2
Communiqués de la ministre	20	20	15	15
Conférences de presse de la ministre	2	2	3	2

* Augmentation attribuable au nombre de lettres reçues au sujet de l'avortement et du financement de groupes féminins.

Section II
Renseignements supplémentaires

1. Aperçu des ressources du Programme

Tableau 5 : Besoins financiers par article

(milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-91	Prévus 1990-91	Réels 1989-90
Personnel			
Traitements et salaires	2 576	2 430	2 098
Autres frais liés au personnel	15		
Contribution au régime d'avantages sociaux des employés	399	348	306
	2 990	2 778	2 404
Biens et services			
Transports et communications	220	358	217
Information	285	394	279
Services professionnels et spéciaux	298	640	606
Location	50	60	40
Achat de services de réparation et d'entretien	5	10	4
Services publics, fournitures et approvisionnements	100	180	93
	958	1 642	1 239
Total des dépenses de fonctionnement	3 948	4 420	3 643
Capital	36	36	7
	3 984	4 456	3 650

2. Besoins en personnel

Tableau 6 : Détail des besoins en personnel

	Anées-personnes* contrôlées par le C.T.				
	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990	Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1991-1992
Gestion	4	4	3	61 500-138 300	77 886
Scientifique et professionelle	1	1	1	17 478-120 100	-
Administration et service extérieur	29	28	26	14 810-73 032	48 851
Technique	-	1	1	13 679-78 000	-
Soutien administratif	16	17	15	16 163-47 383	27 341
	50	51	46		

	Autres années-personnes*				
	Budget de dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990	Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1991-1992
Cadres supérieurs	1	1	1	44 300-165 500	-
Administration et service extérieur	2	2	3	14 810-73 032	51 138
Autres	1	1	-	16 163-47 383	-
	4	4	4		
	54	55	50		

* L'expression **«années-personnes»** désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels et les autres types d'employés.

Les **années-personnes contrôlées par le Conseil du Trésor** sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. À quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe I des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes concernant le personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique ni les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent être exemptées du contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, les années-personnes contrôlées sont identifiées comme «années-personnes autorisées».

Les **«autres» années-personnes** ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota : Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes du Programme, contrôlées ou non, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuelle indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1990. La colonne visant l'échelle des traitements indique les coûts salariaux estimatifs de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe. Les modifications apportées à la répartition des éléments utilisés pour le calcul peuvent influencer sur la comparaison des moyennes entre les années.

3. Coût net du Programme

Tableau 7 : Coût total prévu du Programme pour 1991-1992

(milliers de dollars)	Budget principal	Plus autres coûts*	Coût total prévu du programme	
	1991-1992		1991-1992	1990-1991
Condition féminine Canada	3 984	441	4 425	4 350

* Les autres coûts, qui s'élèvent à 441 000 $, visent les éléments suivants:

	(milliers de dollars)
• les locaux fournis gratuitement par le ministère des Travaux publics	343
• les services de traitement de chèques et autres services de comptabilité fournis gratuitement part le ministère des Approvisionnements et Services	5
• la part de l'employeur des régimes d'avantages sociaux des employés qui est assumée par le Secrétariat du Conseil du Trésor	93

4. Index

Commission interaméricaine sur la condition féminine 21
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 21
Égalité de la femme dans le monde 21
Égalité économique pour la femme 14
Équité en matière d'emploi 6, 14
Femmes âgées 20
Femmes immigrées et membres des minorités visibles 16
Garde des enfants 17
Intégration professionnelle des femmes 16
Justice sociale 17
La femme autochtone et développement économique 6, 14
La femme et la justice 6, 17
La femme et la reproduction 18
La femme et le SIDA 19
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDÉ) 21
Participation et accès 20
Perspectives 20
Répertoire des programmes et services offerts aux femmes par le gouvernement fédéral 20
Responsabilitées professionnelles et familiales 15
Troisième réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine 6, 21
Violence contre la femme 6, 18
Violence familiale et exploitation sexuelle des enfants 19